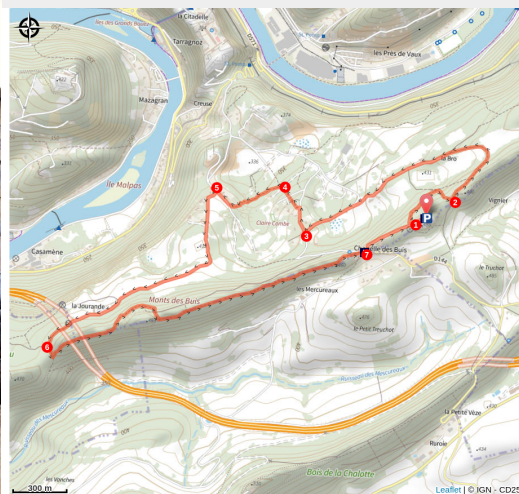


La Chapelle des Buis

Grand Besançon



Monument de la Libération (© Grand Besançon Métropole)



Dans un environnement où la nature est omniprésente, retracez l'histoire de ce haut-lieu spirituel bisontin.

Dans la campagne bisontine, voici une traversée du milieu bocager et de la forêt de la Chapelle des Buis, offrant de nombreux points de vue et les vestiges d'anciennes voies médiévales à ornières.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 7.0 km

Dénivelé positif : 266 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Monument de la Libération

Arrivée : Monument de la Libération

Balisage :  PR

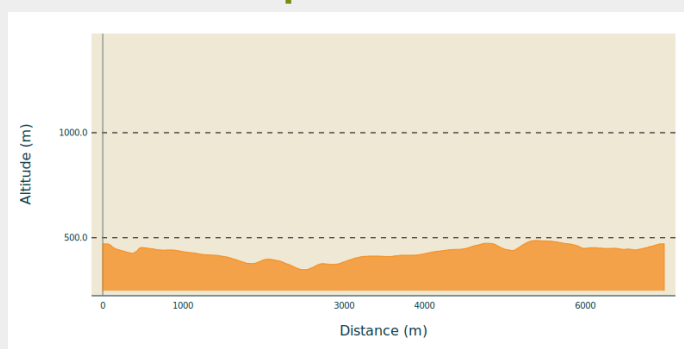
Communes : 1. Besançon

2. Beure

3. Fontain

4. Morre

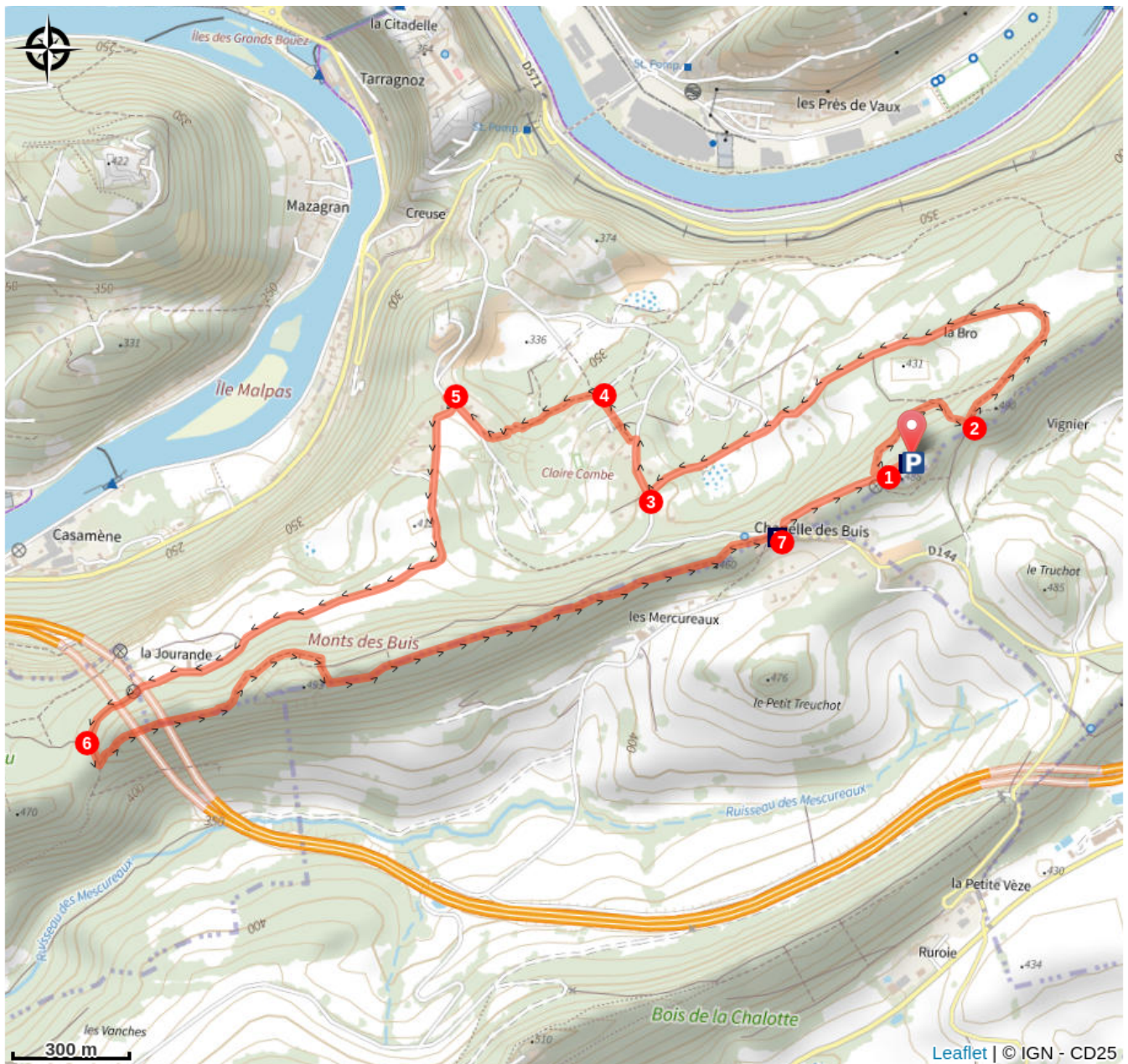
Profil altimétrique



Altitude min 348 m Altitude max 487 m

1. À la sortie du parking, prenez le petit escalier qui descend sur la droite.
2. Prenez le chemin qui descend sur la gauche. Vous emprunterez alors un petit bout du GR®59.
3. Prenez le chemin de la Chapelle des Buis à droite. Prudence sur la route qui peut être passante. Après 100 mètres, quittez la route sur la gauche en suivant le GR® 145 et son **balisage rouge et blanc**.
4. Quittez le GR® en prenant le chemin sur la gauche puis, continuez au bout à droite sur le chemin de Claire Combe.
5. Prenez le chemin de la Jourande à gauche et suivez-le sur 1,5 km.
6. Prenez le chemin à gauche puis, à nouveau à gauche environ 50 m plus loin. Prenez la direction du fort des Buis.
7. Passez la chapelle Notre-Dame des Buis puis, prenez la route à gauche, chemin du Fort, qui vous amène de nouveau vers le Monument de la Libération.

Sur votre chemin...



Monument Notre-Dame de la Libération (A)

Chapelle des Buis (B)

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Recommandations

En tant que sportif, vous êtes toutes et tous « amoureux » de la nature et, par conséquent, sensibles à la protection de l'Environnement.

Respectez le tracé des sentiers et n'utilisez pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout sur les milieux sensibles : dunes, marais...).

Pensez aux autres, à la sérénité de la nature. Vous n'êtes pas les seuls à fréquenter les chemins : soyez tolérants avec les piétons, vététistes, cavaliers... Apprenez à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, pour comprendre pourquoi il convient de les préserver.

Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets. Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.

Ne faites pas de feu dans la nature (forêts et zones broussailleuses).

Ne dégradez ni les cultures, ni les plantations et ne dérangez pas les animaux domestiques ou troupeaux. Les agriculteurs ont la gentillesse de vous laisser passer dans leurs pâtures : derrière vous, refermez toujours clôtures et barrières. Tenez les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.

Ne consommez pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.

En période de chasse, renseignez-vous auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.

Informez-vous des règlements d'accès aux réserves naturelles et aux parcs nationaux : les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits.

Comment venir ?

Transports

Accès en bus via les lignes 11 et 23 du réseau Ginko.

Accès routier

Depuis le centre-ville de Besançon, prendre le chemin de la Chapelle des Buis ou la route des Buis depuis Morre.

Parking conseillé

Parking du Monument de la Libération, Besançon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Les Mercureaux

Période de sensibilité :

Grotte Inférieure de Saint-Léonard

Période de sensibilité :

Falaises de Rivotte à la Grotte Saint-Léonard

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office du tourisme et des congrès du Grand Besançon

52 Grande Rue, 25000 Besançon

info@besancon-tourisme.com

Tel : +33 (0)3 81 80 92 55

<https://www.besancon-tourisme.com/fr/>



Sur votre chemin...



Monument Notre-Dame de la Libération (A)

Le Monument de la Libération, situé sur le Mont des Buis à 550 mètres d'altitude, domine l'agglomération bisontine. Son édification fait suite à une prière de Mgr Maurice-Louis Dubourg, archevêque de Besançon, en 1944 d'élever une statue monumentale de la Vierge si la ville échappe aux destructions de la guerre.

Le Monument est construit dès la fin de la guerre et est inauguré le 8 septembre 1949, date du cinquième anniversaire de la libération de Besançon.

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole



Chapelle des Buis (B)

Établi sur une crête au-dessus d'une colline, le secteur a été une voie de passage fréquentée, un site militaire stratégique. Il est devenu un haut-lieu spirituel, et un espace environnemental exceptionnel. La Chapelle des Buis, malgré son isolement et sa démographie réduite, jouit d'un riche patrimoine environnemental et architectural, avec son épaisse forêt, ses lieux de culte et ses innombrables statues.

À proximité immédiate de la chapelle, vous pourrez apprécier le point de vue sur Besançon et la citadelle.

Crédit photo : ©Doubstourisme
